

L'essentiel du mois



L'activité continue de ralentir dans les économies développées et de nombreux marchés émergents sous le double effet de l'inflation très élevée et du resserrement monétaire.

Au cours du mois d'août, **les économies de la zone euro** ont continué de subir l'envolée du prix du gaz naturel suite à la décision de la Russie de réduire ses fournitures. Cette mauvaise nouvelle s'ajoute à plusieurs freins déjà présents (baisse du revenu réel des ménages sous l'effet de l'inflation, effet de la guerre russo-ukrainienne sur la confiance, hausse des taux, ralentissement chinois, etc.). Une hausse supplémentaire de l'inflation paraît désormais probable et de fortes tensions sur l'approvisionnement en énergie sont à craindre à l'horizon de l'hiver. Les chiffres publiés au cours du mois d'août reflètent la morosité de la conjoncture : les indicateurs PMI se dégradent, la confiance des ménages reste proche des points les plus bas atteints après le déclenchement du conflit ukrainien. **Aux Etats-Unis**, la reprise économique post-Covid a progressivement perdu de sa vigueur sous l'effet, notamment, de la baisse du revenu réel des ménages (confrontés à une inflation très élevée) et de la remontée des taux d'intérêt. Si les créations d'emplois ont été plus fortes qu'attendu en juillet (528 000), des signes de ralentissement apparaissent sur d'autres chiffres du marché du travail. De plus, les indicateurs du climat des affaires (dont l'ISM manufacturier) poursuivent leur reflux, signalant une expansion beaucoup moins forte qu'en début d'année. La confiance des ménages reste, pour sa part, sur des niveaux particulièrement bas malgré un léger rebond. Enfin, les indicateurs portant sur l'immobilier, secteur très sensible aux taux d'intérêt, enchaînent les mauvaises surprises. **En Chine**, l'économie continue de ralentir. Les indicateurs de la demande intérieure ont été atones dans tous les domaines, reflétant un manque général de confiance dans le secteur privé. Le ralentissement du secteur immobilier, entretenu par les restrictions sporadiques causées par le Covid-19, a continué de peser sur la reprise économique de la Chine, freinant les efforts d'assouplissement budgétaire et monétaire.

Dans ce contexte, la performance des **actions** au mois d'août se solde par une baisse alors qu'elles avaient bien entamé le mois. Ainsi, l'indice MSCI World AC perd 3,1% sur le mois. Le marché américain cède 4,1%, la zone euro perd encore davantage (-5,1%) alors que les risques de stagflation se matérialisent dans la région. Le marché britannique (-2,2%), les pays émergents (+0,8%), et notamment la Chine (+0,5%), ainsi que le Japon (+1%) résistent mieux.

Du côté **obligataire**, les taux continuent d'enregistrer une très forte volatilité. Après un mois de juillet marqué par un recul significatif des taux souverains, les taux en août ont affiché de fortes hausses reflétant les craintes des investisseurs sur l'inflation. Ainsi, le taux d'emprunt allemand à 10 ans a augmenté à 1,55%, enregistrant une hausse de 78 points de base (pb). Le taux d'emprunt US à 10 ans a clôturé le mois à 3,2% enregistrant une hausse de 69 pb (rappelons que 100 pb = 1%).

En Europe

- l'inflation a encore augmenté à 9,1% en août après 8,9% en juillet
- la Banque centrale européenne (BCE) a adopté un ton beaucoup plus agressif dans sa lutte contre l'inflation

Aux Etats-Unis

- l'inflation est en recul en août à 8,5% sur 12 mois après 9,1% en juillet
- la Réserve fédérale américaine (Fed) a réitéré qu'elle poursuivrait résolument son resserrement monétaire même si cela devait ralentir davantage l'économie

Dates clés



21 septembre

Réunion de la Réserve
fédérale américaine (Fed)

L'équipe de gestion



**Bruno
SAUGNAC**

Gérant d'Amundi Vie ISR

Le saviez-vous ?



Qu'est-ce que sont les rachats d'actions ?

Les rachats d'actions désignent les opérations menées par les entreprises cotées dans le but de racheter leurs propres actions auprès des différents investisseurs sur le marché. Les actions rachetées peuvent être ensuite soit annulées, soit redistribuées dans le cadre de plans d'actionnariat pour les salariés ou les dirigeants. Lorsqu'elles sont annulées, les rachats d'actions se traduisent *in fine* par une réduction du nombre d'actions en circulation, ce qui, à capitalisation boursière constante, permet de faire progresser la valeur des actions mais également le bénéfice net par action (BPA, qui se calcule en rapportant le nombre d'actions en circulation au bénéfice net de l'entreprise). Les rachats d'actions constituent un outil, avec notamment les dividendes, de rémunération des actionnaires. Ils ont particulièrement été utilisés par les entreprises cotées ces dernières années afin de rémunérer leurs actionnaires. Dans un contexte de taux bas, certains de ces rachats d'actions ont été financés par de la dette.

Au cours du mois d'août, Joe Biden, le président américain, a promulgué une nouvelle loi visant à réduire l'inflation (Inflation Reduction Act, IRA). Cette loi, qui inclut des mesures notamment sur la santé et le climat, contient également un volet visant à taxer à hauteur de 1% les entreprises effectuant des rachats d'actions.



Nos décisions de gestion

ALLOCATION

Approche prudente

- positionnement sur les actifs risqués en baisse sur le mois

ACTIONS

Exposition actions en baisse sur le mois

- réduction de l'exposition sur les actions américaines

OBLIGATAIRE

Sensibilité aux taux d'intérêts en baisse à 3,3

- exposition aux obligations d'Etat américaines et de la zone euro « core » en baisse
- exposition aux obligations d'entreprises européennes des titres des meilleures notations, dits *Investment Grade* stable

Le contexte actuel appelle à la prudence et au maintien d'une allocation dynamique pour naviguer au mieux dans cette phase de changement de régime. Si les valorisations redeviennent attractives sur certains segments et offrent des opportunités d'investissement, les gérants restent toutefois sélectifs et maintiennent une approche défensive vis-à-vis des actifs risqués. Les facteurs d'incertitudes sont nombreux, et bien que la lutte contre l'inflation reste la priorité des banquiers centraux, les craintes de récession focalisent de plus en plus l'attention des investisseurs. Ces derniers s'inquiètent notamment de voir les perspectives bénéficiaires des entreprises révisées à la baisse dans les semaines à venir.

Performances cumulées (en %)

Depuis le début de l'année	-10,00
Depuis 1 an	-10,00
Depuis 3 ans	-3,96
Depuis 5 ans	-0,18
Depuis sa création (2012)	48,87
Volatilité 1 an	5,90

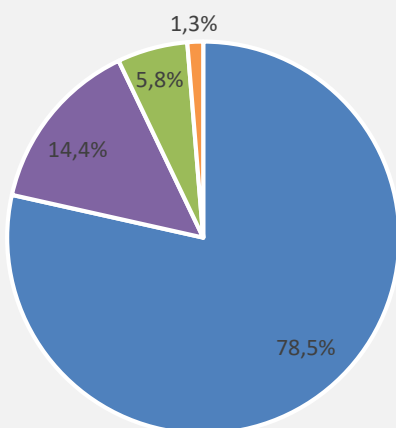
Performances calendaires (en %)

2021	2,90
2020	3,21
2019	8,75
2018	-5,17
2017	4,09
2016	2,45
2015	1,48
2014	6,03
2013	3,35
2012	11,18

Performances nettes de frais en euro arrêtées au 31/08/2022. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Pour aller plus loin

Composition du portefeuille d'Amundi Vie – Part P



■ Obligations ■ Actions ■ Monétaire ■ Autres

Obligations : 78,5%

– Sensibilité taux : 3,31

Monétaire : 5,8%

Actions : 14,4%

– Actions Europe ex euro :	0,8%
– Actions Zone euro :	0,7%
– Actions Japon :	0,8%
– Actions Asie Pacifique ex Japon :	1,2%
– Actions pays émergents :	3,3%
– Actions Amérique du Nord :	8%

Source : Reporting Amundi Asset Management au 31/08/2022. Données fournies à titre indicatif, ne préjugent pas de la composition future du portefeuille.



Glossaire



Stagflation : situation économique dans laquelle se conjuguent la stagnation de l'activité économique et la hausse des prix (inflation).

Inflation : hausse générale des prix des biens et services en circulation dans un pays et sur une période donnée. L'inflation se traduit par un phénomène d'augmentation générale des prix et peut ainsi entraîner une baisse du pouvoir d'achat et de la monnaie. A l'inverse, la déflation est le phénomène d'une baisse généralisée et durable du niveau des prix. Pour mesurer le taux d'inflation, l'Insee s'appuie notamment sur l'Indice des prix à la consommation (IPC).

Investment grade : caractérise les titres émis par un émetteur de titres de créances négociables (bons du Trésor...) ou d'obligations dont la notation Standard & Poor's est supérieure ou égale à BBB-. Les obligations « investment grade » sont considérées par les différentes agences de notation comme présentant un faible risque de non-remboursement. AAA est la meilleure note possible pour un émetteur « investment grade ».

PMI (indice des directeurs des achats) : indicateur permettant de connaître l'état économique d'un secteur. Au Royaume-Uni, Markit est en charge du PMI manufacturier, les services et le bâtiment. Un indicateur PMI à 50 signifie que le secteur en question n'a pas évolué par rapport au mois précédent. Un indicateur supérieur à 50 indique une croissance et un indicateur sous la barre des 50 indique une décroissance.

Volatilité : mesure l'amplitude de la variation de la valeur d'un actif pendant une période donnée. Une volatilité importante traduit généralement une forte exposition au risque. Lorsque la volatilité est élevée, la possibilité de gain est importante, mais le risque de perte l'est aussi.

Sensibilité : indicateur qui mesure le pourcentage de variation, à la hausse comme à la baisse, du prix d'une obligation ou de la valeur liquidative d'un OPC, induite par une fluctuation de 1% des taux d'intérêt du marché. Par exemple, la valeur liquidative d'un fonds de sensibilité 3 passera de 100 à 103 lorsque les taux baissent de 1%, et inversement de 100 à 97 lorsqu'ils augmentent de 1%.

AMUNDI VIE – part P - Profil de risque et de rendement (SRRI)

A risque plus faible, rendement
potentiellement plus faible



A risque plus élevé, rendement
potentiellement plus élevé

Durée de placement recommandée : 3 ans

Le SRRI correspond au profil de risque et de rendement présent dans le Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI). La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ». Il n'est pas garanti et pourra évoluer dans le temps.

Le fonds n'offre ni garantie, ni protection du capital initialement investi ; l'investisseur est exposé au risque de perte en capital. Autres risques liés au fonds : risque discrétionnaire, risque de taux, risque actions, risque de change, risque discrétionnaire, risque lié aux stratégies d'arbitrage mises en oeuvre, risque de crédit, risque lié à l'utilisation de dérivés, risque lié à l'utilisation de titres spéculatifs (haut rendement), risque de volatilité des obligations convertibles et des instruments financiers à terme, risque de liquidité, risque lié aux actions et obligations non cotées, risque lié à l'utilisation d'obligations subordonnées privées, risque spécifique lié à l'utilisation d'obligations subordonnées complexes (convertibles contingentes), risque de contrepartie, risque de liquidité lié aux acquisitions et cessions temporaires de titres et/ou contrats d'échange sur rendement global (TRS), risque juridique, risque en matière de durabilité.

Pour une information complète sur les risques, veuillez vous référer au Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI).

Avertissement

Achévé de rédiger le 12 septembre 2022.

Ce document est un support marketing. Veuillez vous référer au prospectus/document d'information et au DICI du fonds avant d'envisager d'investir dans le fonds. Le présent document contient des informations concernant Amundi Vie ISR agréé aux fins de distribution/commercialisation au public et enregistré auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) en France (FR0000973802 - part P). La société de gestion du fonds est Amundi Asset Management, 91-93 Boulevard Pasteur, 75015 Paris. Le prospectus du fonds, ainsi que le document d'information clé pour l'investisseur sont disponibles en français et peuvent être obtenus gratuitement au siège social de la société de gestion ou à l'adresse www.amundi.fr ou, pour les fonds luxembourgeois, à l'adresse www.amundi.lu ou auprès de l'adresse de correspondance centralisée d'Amundi Funds SICAV et Amundi Index Solutions : CACEIS Bank SA, 1-3, place Valhubert - 75013 Paris, France et pour la SICAV First Eagle : Société Générale S.A., 29 Boulevard Haussmann, 75009 Paris, France. Ce document revêt un caractère purement informatif. Il ne s'agit pas d'une recommandation ni d'une analyse ou d'un conseil de nature financière et il ne tient pas lieu de sollicitation, d'invitation ou d'offre à acheter ou à vendre le fonds dans un quelconque territoire où une telle offre, sollicitation ou invitation serait contraire à la loi. Les présentes informations ne sont pas autorisées à être distribuées aux États-Unis et dans ses territoires et possessions, ni à toute personne américaine (« U.S. Person ») au sens de la définition du prospectus des fonds, et ne constituent pas une offre d'achat ni une sollicitation d'une quelconque offre d'achat de titres ou de services. Le fonds n'a pas été enregistré aux États-Unis selon la Loi sur les sociétés d'investissement (Investment Company Act) de 1940 et les parts du fonds ne sont pas enregistrées aux États-Unis selon la Loi sur les titres (Securities Act) de 1933. De ce fait, ce document est destiné à être distribué ou utilisé uniquement dans les juridictions où cela est autorisé et aux personnes qui peuvent en disposer sans enfreindre les exigences légales ou réglementaires applicables, ou qui exigeraient l'enregistrement d'Amundi ou de ses filiales dans ces pays. Investir comporte des risques. La performance passée n'est pas une garantie ni un indicateur des résultats futurs. La performance d'investissement et la valeur du principal d'un investissement dans le fonds peuvent varier à la hausse comme à la baisse et peuvent causer la perte des sommes initialement investies. Avant de prendre une décision d'investissement, chacun est tenu de demander l'avis d'un professionnel afin de déterminer si le placement envisagé est approprié et quels sont les risques qu'il véhicule. Il revient aux investisseurs de lire la documentation légale en vigueur, tout particulièrement le prospectus du fonds. Les souscriptions au fonds ne pourront être acceptées que sur le fondement du dernier prospectus et/ou document d'informations clés pour l'investisseur. Un résumé des informations relatives aux droits des investisseurs et aux mécanismes de recours collectif est disponible en anglais sur la page réglementation à l'adresse <https://about.amundi.com/Metanav-Footer/Footer/Quick-Links/Legal-documentation>. Les informations sur les aspects liés à la durabilité sont disponibles à l'adresse <https://about.amundi.com/Metanav-Footer/Footer/Quick-Links/Legal-documentation>. Veuillez noter que la société de gestion peut dénotifier les dispositions prises pour la commercialisation des parts/actions du Fonds dans un État membre de l'UE pour lequel elle a fait une notification. Le présent document repose sur des sources qu'Amundi considère comme fiables au moment de la publication. Les données, opinions et analyses peuvent être modifiées sans préavis. Amundi n'accepte aucune responsabilité, directe ou indirecte, qui pourrait résulter de l'utilisation des informations contenues dans ce document. Amundi ne peut en aucun cas être tenue responsable pour toute décision prise sur la base de ces informations. Les informations contenues ne peuvent être copiées, reproduites, modifiées, traduites ou distribuées sans l'autorisation écrite préalable d'Amundi. Amundi Asset Management - Société par Actions Simplifiée de droit français, agréée par l'Autorité des marchés financiers (AMF) sous le numéro GP 04000036 en qualité de société de gestion de portefeuille, dont le siège social est sis 91-93, boulevard Pasteur, 75015 Paris, France et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro Siren 437 574 452. Conformément au Règlement (UE) 2016/679 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (« RGPD ») et le cas échéant, l'investisseur peut exercer le droit d'accès aux données à caractère personnel que Amundi Asset Management possède à son sujet ou le droit de les faire rectifier ou supprimer.